

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 2 octobre 2019**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL a présidé ce mercredi 02 octobre 2019, le Conseil des ministres au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations au Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, à la Oumah Islamique et à la communauté musulmane du Sénégal, suite au succès de l'inauguration de la Grande Mosquée Massalikoul Jinaan. Il a magnifié l'édification, sur l'avenue Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, de ce complexe religieux et culturel d'envergure, d'une architecturale ultra moderne, qui va assurément contribuer au rayonnement international du Sénégal et de sa capitale, Dakar.

Il a également salué la forte mobilisation et la communion exceptionnelle de toutes les forces vives de la Nation autour de cet évènement populaire historique.

Le Président de la République, évoquant l'accident d'hélicoptère survenu le vendredi 27 septembre 2019 en Centrafrique, a salué la mémoire des trois (3) militaires sénégalais, casques bleus de la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), décédés. Il a présenté ses condoléances aux forces armées, aux familles et proches de ces Diambars tombés au champ d'honneur et souhaité un prompt rétablissement au blessé.

Le Chef de l'Etat a en outre rendu un vibrant hommage à feu Samba Diabaré Samb, homme de culture remarquable, virtuose du « xalam » et historien hors du commun, qui incarnait le citoyen, modèle d'engagement au service de la Nation. En sa qualité de Protecteur des Arts et des artistes, il a adressé ses sincères condoléances à sa famille, ses amis et proches et décidé de donner son nom à un de nos édifices culturels majeurs.

Abordant la rentrée scolaire, prévue ce jeudi 03 octobre 2019, le Président de la République a adressé ses meilleurs vœux d'encouragement et de succès à toute la communauté éducative. Il a rappelé au Gouvernement l'impérieuse nécessité d'améliorer le cadre de vie des établissements scolaires ; de respecter la feuille de route conclue d'accord parties en 2017-2018 avec les partenaires sociaux ; de cultiver le

consensus et de préserver la stabilité sociale durable, pour asseoir, une Ecole de qualité et de l'excellence, conformément à sa vision partagée d'un Sénégal Emergent.

Au sujet de l'importance de la consolidation du dialogue social permanent, le Chef de l'Etat a souligné la nécessité de l'amélioration de l'environnement du travail, ainsi que celle d'assurer la stabilité économique et sociale durable. A ce titre, il a félicité les acteurs du secteur pétrolier pour la signature, le vendredi 02 août 2019, de la convention collective nationale de la branche du pétrole et du gaz. Il a, dans cet élan, instruit le Ministre du Travail et du Dialogue social de finaliser, les processus de signature des conventions collectives nationales et de faire adopter, avant la fin de l'année 2019, le projet de loi portant Code Unique de Sécurité sociale.

Au sujet de l'accès universel des populations à l'eau potable, le Président de la République a exhorté le Gouvernement à intensifier le rythme d'exécution des programmes et projets hydrauliques, à procéder à la réparation urgente de tous les forages en panne et à évaluer de manière exhaustive les activités de l'Office des forages ruraux (OFOR), de même que le processus de réforme de l'hydraulique rurale. Il a instruit le Gouvernement de suspendre le processus de sélection des délégations zonales de service public de l'eau, le temps d'évaluer la réforme.

Le Chef de l'Etat a notamment réaffirmé la priorité qu'il accorde à la territorialisation des politiques publiques. Il a, par conséquent, demandé aux ministres de veiller à l'implication permanente des élus territoriaux et des collectivités territoriales, dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi - évaluation des politiques et programmes publics.

Le Président de la République a, dans ce sens, informé le Conseil qu'il présidera, le 10 octobre 2019, au CICAD, une rencontre avec les maires et présidents de conseil départemental, afin de consolider le dialogue Etat - Collectivités territoriales dans la dynamique du pilotage optimal de l'exécution du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le Chef de l'Etat, à l'occasion de la commémoration du 17ème anniversaire du naufrage du bateau "le Joola", a réitéré la solidarité de la Nation aux familles des victimes. Il a en

autre rappelé la nécessité de prendre toutes les dispositions requises afin de lancer, dans les meilleurs délais, les travaux du Mémorial national dédié aux victimes.

Abordant le suivi de la coopération et des partenariats, le Président de la République s'est félicité des bonnes perspectives de l'économie sénégalaise et de l'accord qui a été conclu avec le FMI la semaine dernière au titre de l'Instrument de Coordination des Politiques Économiques (ICPE). Il a informé le Conseil de la visite, au Sénégal, du 28 octobre au 1er novembre 2019, d'une importante délégation de la China-Africa Business Council pour explorer les opportunités d'investissement.

Clôture sa communication, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de sa participation du 22 au 26 septembre à la 74e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies au cours de laquelle il fait un plaidoyer politique et économique pour l'Afrique, en sa qualité de Président en exercice du NEPAD.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le suivi des directives formulées lors des dernières séances de Conseil des ministres et sur l'état d'avancement des travaux du TER.

M. le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur le compte-rendu des activités à la 74eme Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur sa visite de travail au Maroc et la cérémonie des obsèques du Président Chirac.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur l'exécution du budget, en terme de recettes et de dépenses ; Il a par ailleurs rendu compte de la mission de revue effectuée par le FMI au Sénégal.

Le Ministre de l'Economie du Plan et la Coopération a rendu compte de la mission qu'il a effectuée à Washington, et des résultats la revue annuelle conjointe.

Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur la pluviométrie, la situation de la distribution des intrants, du matériel agricole, du suivi phytosanitaire.

Le Ministre des Infrastructures et des transports terrestres a fait le point sur l'exécution l'état d'exécution des chantiers visités lors de la tournée qu'il a effectuée.

Le Ministre du Pétrole, et des Energies a fait une communication sur la stratégie « Gaz to power », les projets de réforme du secteur, et du projet de loi portant Code gazier

Le Ministre en charge du suivi du PSE et le Ministre de l'Education ont rendu compte de leur rencontre avec les partenaires de l'école au titre du monitoring stratégique des accords conclus entre l'Etat et les syndicats d'enseignants.

Au titre des mesures individuelles le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Mamadou KASSE, Urbaniste-Aménagiste, est nommé Directeur Général de la SICAP SA, en remplacement de Monsieur Ibrahima SALL, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mamadou Diagne Sy MBENGUE, Administrateur Civil, est nommé Directeur général de la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré, en remplacement de Monsieur Mamadou KASSE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Amadou Lamine DIENG, Magistrat à la Cour des comptes, précédemment Directeur General de l'ANPEJ est nommé Directeur de l'IPRES, en remplacement de Monsieur Mamadou Diagne Sy MBENGUE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Tamsir FAYE, Titulaire d'un Master Affaires et Commerce internationales, est nommé Directeur General de l'Agence nationale pour la promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), en remplacement de Monsieur Amadou Lamine DIENG, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Achime Malick NDIAYE, Ingénieur des Télécommunications, matricule de solde n° 611 054/G, est nommé Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication, en remplacement de Monsieur Chérif DIALLO, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mame Seydou Ndour, Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle, matricule de solde 517.280/Q, précédemment Directeur de la Police des Etrangers et des Titres de voyage, est nommé Directeur de la Police de l'Air et des Frontières, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle Abdoul Wahabou Sall, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoul Wahabou Sall, Commissaire de Police divisionnaire de classe exceptionnelle, matricule de solde 600.866/B, précédemment Directeur de la Police de l'Air et des Frontières, est nommé Directeur de la Sécurité publique, en remplacement du Contrôleur Général de Police Abdoulaye Diop, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Idrissa CISSE, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 519.322/J, précédemment Directeur de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS), est nommé Directeur de la Police judiciaire, poste vacant ;

Monsieur Djibril Camara, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 600.868/D, précédemment commissaire spécial à l'Aéroport International Blaise Diagne, est nommé Directeur de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage en remplacement du Commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle Mame Seydou Ndour, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima DIOP, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 608.425/G, précédemment Chef de la Division des Investigations criminelles (DIC) à la Direction de la Police judiciaire, est nommé Directeur de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS), en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire Idrissa CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Modou MBAYE, Ingénieur polytechnicien, matricule 515 420/G, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale.

Monsieur Demba DIOUF, Psychologue Conseiller, matricule de solde n°611 261/I, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la Région de Diourbel au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Mamadou CISSE, Professeur d'Enseignement Moyen (PEM), titulaire d'un MBA en développement communautaire, matricule de solde n°621 832/Z, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Louga au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Papa Charles NDIAYE, Professeur d'Enseignement Moyen (PEM), matricule de solde n°637 493/L, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Saint-Louis au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Amadou MBAYE, Conseiller en Travail Social, matricule de solde n°615 261/I, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Kaolack au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Sidade GASSAMA, Economiste, matricule de solde n°518 703/B, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Thiés au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur El Hadji Bakary Sidy NDIAYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde n°517 513/D, est nommé Directeur régional du Développement

communautaire de la région de Ziguinchor au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Amadou Mamadou THIAM, Ingénieur des Travaux d'aménagement du territoire et de gestion urbaine, matricule de solde n°619 999/D, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Tambacounda au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Madame Ndéye Sokhna GUEYE, Conseillère en travail social, matricule de solde n°648 794/H, est nommée Directeur régional du Développement communautaire de la région de Dakar au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale ;

Monsieur Pape Saer DIOP, Conseiller en Travail Social, matricule de solde n°638 790/M, est nommé Directeur régional du Développement communautaire de la région de Matam au ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale.

Fait à Dakar le 02 octobre 2019

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické NDIAYE DIOP